

LES CHIFFRES CLÉS DE LA DÉFENSE

édition 2011



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE
ET DES
ANCIENS COMBATTANTS

LES CHIFFRES DE LA DÉFENSE 2010- 2011 :

1 - Les principales missions de l'État	5
2 - Le budget de la défense	7
3 - Les effectifs du ministère réalisés en 2010	13
4 - Les forces françaises déployées hors métropole	17
5 - Les équipements en dotation dans les armées	18
6 - Comparaisons entre les États-Unis et l'Union européenne	21

Nota : L'écart marginal, parfois constaté dans les totaux, est dû aux arrondis.

 : INTRODUCTION

La Loi de programmation militaire, promulguée le 29 juillet 2009, a défini la politique de défense et programmé les moyens financiers à y consacrer pour la période 2009-2014.

Troisième annuité de la loi de programmation militaire 2009-2014, l'année 2011 est également le premier budget de la programmation budgétaire triennale 2011-2013.

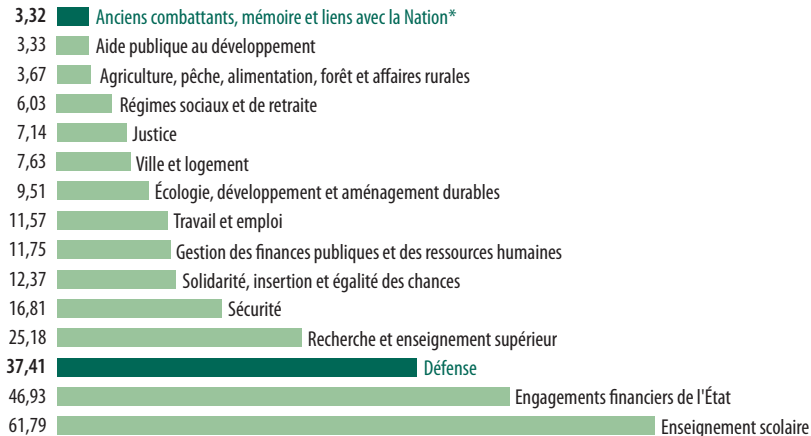
Si le budget de la défense est légèrement réduit en 2011 par rapport au budget prévu par la LPM pour contribuer à l'effort de redressement des finances publiques, le niveau de ressources de la mission Défense est néanmoins très proche de celui initialement programmé.

Malgré l'inflexion portée à la trajectoire initiale de ressources, la priorité en faveur de l'effort d'équipement est maintenue. Par ailleurs, une étape importante de la transformation est franchie avec la généralisation des bases de défense ; les déflations d'effectifs, ainsi que les restructurations territoriales, se poursuivent en conformité avec les prévisions.

Parallèlement, l'engagement de nos forces reste extrêmement soutenu notamment en opérations extérieures.

1. LES PRINCIPALES MISSIONS DE L'ÉTAT :

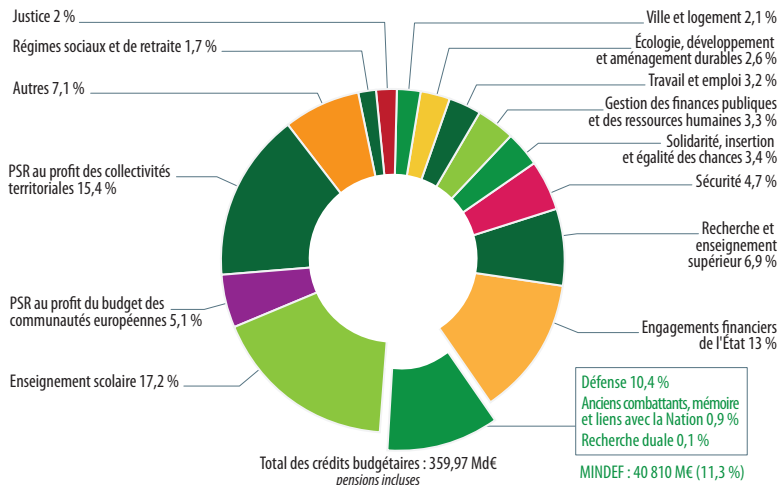
1.1 La répartition des crédits budgétaires entre les missions de l'État (LFI 2011)



en CP en Md€ - pensions incluses.

*Y compris le programme 158 (115 M€) qui relève des services du Premier ministre.

1.2 La place du budget de la défense dans le budget de l'État (LFI 2011) en norme élargie*



* Norme élargie = budget de l'État + prélèvements sur recettes (PSR).

Le budget des trois missions du ministère de la défense et des anciens combattants représente 11,3 % du budget général de l'État (en CP), auxquels s'ajoutent des recettes exceptionnelles.

2. LE BUDGET DE LA DÉFENSE :

La Loi organique relative aux lois de finances (Lof) présente le budget selon une ventilation par destination des crédits, déclinée en missions, programmes et actions.

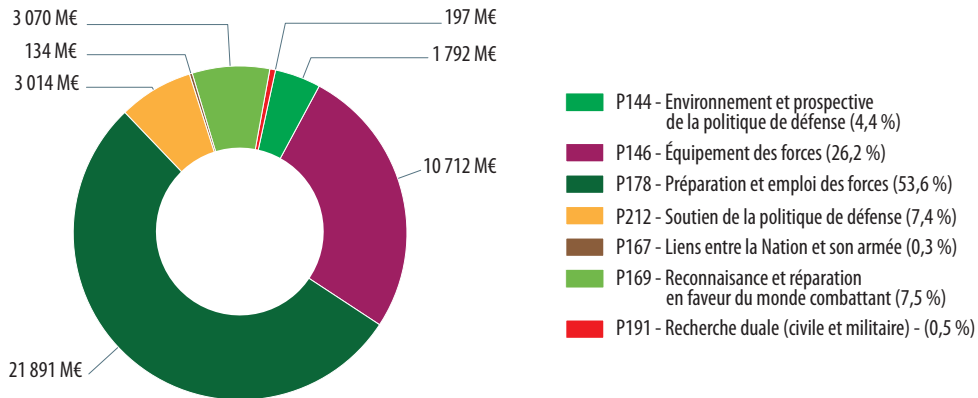
À ce titre, le ministère de la défense et des anciens combattants est concerné par trois missions : la mission « Défense » proprement dite, la mission « Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation », auxquelles s'ajoute le programme « Recherche duale (civile et militaire) » qui s'intègre dans la mission interministérielle « Recherche et enseignement supérieur ».

2.1 Le budget de la défense au format Lolf

MISSIONS	PROGRAMMES	ACTIONS
Défense	Environnement et prospective de la politique de défense (144)	Analyse stratégique Prospective des systèmes de forces Recherche et exploitation du renseignement intéressant la sécurité de la France Maîtrise des capacités technologiques et industrielles Soutien aux exportations Diplomatie de défense
	Équipement des forces (146)	Dissuasion Commandement et maîtrise de l'information Projection - mobilité - soutien Engagement et combat Protection et sauvegarde Préparation et conduite des opérations d'armement Parts étrangères et programmes civils
	Préparation et emploi des forces (178)	Planification des moyens et conduite des opérations Préparation des forces terrestres Préparation des forces navales Préparation des forces aériennes Logistique et soutien interarmées Surcoûts liés aux opérations extérieures Surcoûts liés aux opérations intérieures

MISSIONS	PROGRAMMES	ACTIONS
Défense	Soutien de la politique de la défense (212)	Direction et pilotage Fonction de contrôle Gestion centrale et organismes extérieurs Politique immobilière Systèmes d'information, d'administration et de gestion Accompagnement de la politique des ressources humaines Promotion et valorisation du patrimoine culturel Communication Restructurations
Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation	Liens entre la Nation et son armée (167)	Journée défense et citoyenneté Politique de mémoire
	Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant (169)	Administration de la dette viagère Gestion des droits liés aux pensions militaires d'invalidité Solidarité Soutien Réparation des conséquences sanitaires des essais nucléaires français
Recherche et enseignement supérieur	Recherche duale (civile et militaire) (191)	Recherche duale en sciences du vivant Recherche duale en sciences et techniques de l'information et de la communication Recherche duale dans le domaine aérospatial Autres recherches et développements technologiques duaux

2.2 La répartition des crédits entre les programmes (LFI 2011)



Dont 7 292 M€ de contribution employeur au CAS pensions.

Répartition des crédits de paiement par programme du ministère de la défense et des anciens combattants : 40 810 M€ auxquels s'ajoutent des recettes exceptionnelles.

2.3 La répartition des crédits par titre - y compris pensions - (LFI 2011)

PROGRAMMES EN M€	2011 (LFI)					
	TITRE 2	TITRE 3	TITRE 5	TITRE 6	TITRE 7	TOTAL
Mission Défense						
P144	569	1 009	158	55	-	1 792
P146	1 870	1 019	7 822	2	-	10 712
P178	15 491	5 773	418	209	-	21 891
P212	1 032	874	1 061	40	7	3 014
TOTAL	18 962	8 676	9 457	307	7	37 409
Mission Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation						
P167	102	24	2	7	-	134
P169	12	76	-	2 982	-	3 070
TOTAL	114	100	2	2 988	-	3 204
Mission Recherche et enseignement supérieur						
P191	-	197	-	-	-	197
TOTAL BUDGET DÉFENSE	19 076	8 973	9 459	3 295	7	40 810*

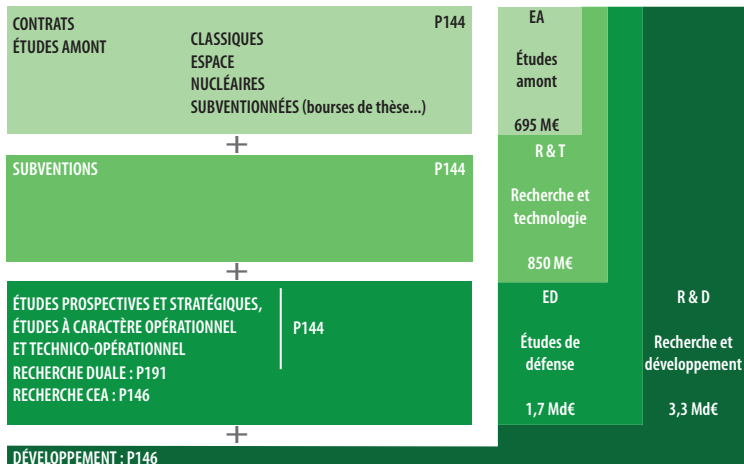
* Auxquels s'ajoutent des recettes exceptionnelles.

Titre 2 : dépenses de personnel - Titre 3 : dépenses de fonctionnement - Titre 5 : dépenses d'investissement

Titre 6 : dépenses d'intervention - Titre 7 : dépenses d'opérations financières.

2.4 Le soutien à la recherche et au développement de défense

Le ministère de la défense et des anciens combattants suscite et accompagne l'innovation industrielle et technologique en finançant environ 10 % de toute la recherche et développement (R&D) en France, soit 3,3 Md€ de CP.



3. LES EFFECTIFS DU MINISTÈRE RÉALISÉS EN 2010 :

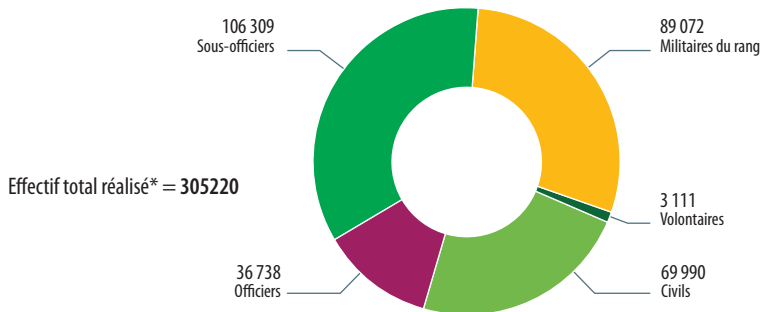
3.1 La répartition des effectifs réalisés en 2010 par programme

	MILITAIRES	CIVILS	EFFECTIF TOTAL	EFFECTIF TOTAL EN %
Mission Défense	234 552	67 814	302 366	99,1
P144 Environnement et prospective de la politique de défense	4 379	4 162	8 541	2,8
P146 Équipement des forces	3 476	9 752	13 228	4,3
P178 Préparation et emploi des forces	223 671	45 774	269 445	88,3
P212 Soutien de la politique de la défense	3 026	8 126	11 152	3,7
Mission Anciens combattants	678	2 176	2 854	0,9
P167 Liens entre la Nation et son armée	678	1 442	2 120	0,7
P169 Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant	-	734	734	0,2
EFFECTIF TOTAL PAR CATÉGORIE	235 230	69 990	305 220	
Part de la catégorie dans l'effectif total en %	77,1	22,9		100

Âge moyen du personnel militaire : 32,4 ans.

Âge moyen du personnel civil : 46,5 ans.

3.2 La répartition des effectifs réalisés en 2010 par catégorie de personnel



* Ce chiffre inclut les militaires de la gendarmerie affectés dans les gendarmeries spécialisées placées pour emploi auprès du ministère de la défense et des anciens combattants.

3.3 La répartition des effectifs réalisés en 2010 par armée et par catégorie

	TERRE	MARINE	AIR	AUTRES*	TOTAL
Officiers	16 035	5 121	7 367	8 215	36 738
Sous-officiers	42 724	26 009	29 964	7 612	106 309
Mdr	65 356	7 829	14 785	1 102	89 072
Volontaires	1 026	909	403	773	3 111
SOUS-TOTAL	125 141	39 868	52 519	17 702	235 230
Civils	19 345	6 118	7 491	37 036	69 990
TOTAL	144 486	45 986	60 010	54 738	305 220

* Ce chiffre inclut :

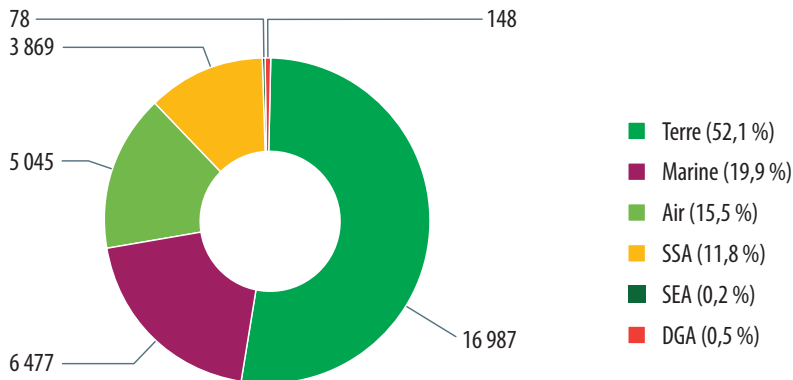
- Les militaires de la gendarmerie affectés dans les gendarmeries spécialisées placées pour emploi auprès du ministère de la défense et des anciens combattants.
- Les personnels affectés dans des services et organismes interarmées ou ministériels (hors SGA).

Nota : Les militaires employés par le SGA sont comptabilisés dans leur armée d'appartenance.

Le taux de féminisation des effectifs militaires est de 15,1 % en 2010 :

12,2 % des officiers, 16,4 % des sous-officiers, 14 % des militaires du rang engagés et 32,6 % des volontaires.

3.4 Les effectifs de la réserve opérationnelle réalisés en 2010

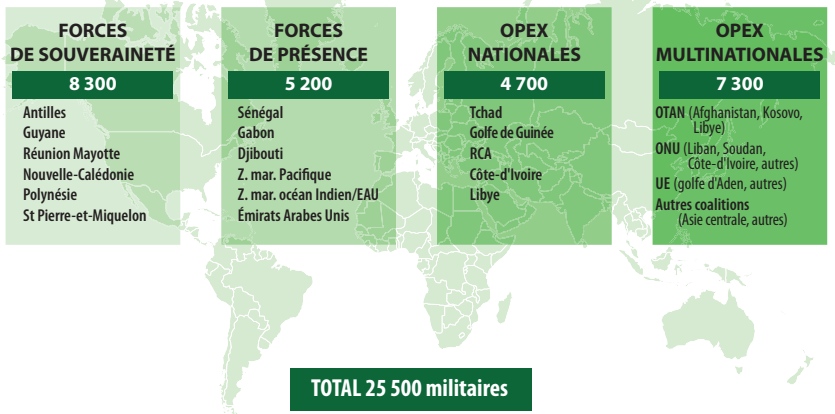


Total volontaires sous ESR* : 32 604

* ESR (engagement à servir dans la réserve).

4. LES FORCES FRANÇAISES DÉPLOYÉES HORS MÉTROPOLE :

Mai 2011



5. LES ÉQUIPEMENTS EN DOTATION DANS LES ARMÉES

5.1 Armée de terre

ÉQUIPEMENTS	NOMBRE	ÉQUIPEMENTS	NOMBRE
BLINDÉS	7 570	ARTILLERIE CLASSIQUE	388
<i>Chars de combat</i>		Canons de 155 mm (<i>Caesar, AUF1 & TRF1</i>)	157
Leclerc	254	VOA AMX 10	39
<i>Blindés chenillés</i>		Mortiers de 120 mm	192
VHM	53	ÉQUIPEMENT DU COMBATTANT	3 117
DCL (dépanneurs)	18	Felin	
AMX 30 D	58	SYSTÈMES D'ARMES ANTICHARS	1 138
AMX 10P	331	Postes de tir Milan	540
EBG & SDPMAC*	54 (42+12)	Hot	30
<i>Blindés à roues</i>		Eryx	492
AMX 10 RCR	256	Javelin	76
ERC 90 Sagaie	160	HÉLICOPTÈRES	312
VBCI	272	Gazelle tout type	153
Transport de troupes (VAB tout type)	3 585	Tigre	36
Petits véhicules protégés (PVP)	900	Cougar	23
Véhicules blindés légers (VBL-VB2L)	1 610	Puma SA 330	92
Aravis	14	Caracal	8
Buffalo	5	SYSTÈMES D'ARMES SOL-AIR	234
		Hawk	8
		Postes de tir Mistral	226

* Système de déminage pyrotechnique pour mines antichars.

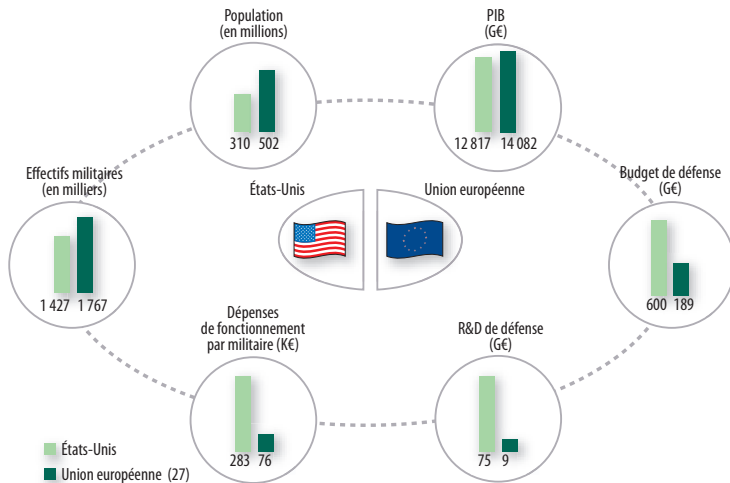
5.2 Marine nationale (au 31/12/2011)

ÉQUIPEMENTS	NOMBRE	ÉQUIPEMENTS	NOMBRE
BÂTIMENTS DE COMBAT ET DE SOUTIEN	75	BÂTIMENTS SCIENTIFIQUES	3
Sous-marins nucléaires lanceurs d'engins	4	Bâtiments d'essais et d'expérimentation	
Sous-marins nucléaires d'attaque	6	GROUPE AÉRIEN EMBARQUÉ	60
Porte-avions	1	Super-Étendard Modernisés	27
Bâtiments de projection (BPC/TCD)	4	Rafale (dont 10 F1)	30
Frégates de premier rang ¹	16	Hawkeye – E2C	3
Frégates de surveillance	6	AVIATION DE PATROUILLE MARITIME	22
Patrouilleurs de haute mer ²	19	Atlantique 2	
Patrouilleur austral	1	SURVEILLANCE MARITIME	9
Bâtiments de guerre des mines	11	Falcon 200 (5) - Falcon 50 (4)	
Bâtiments de soutien logistique ³	4	HÉLICOPTÈRES DE COMBAT ET DE SAUVETAGE	47
Bâtiments de transport léger	3	Lynx (22) - Panther/HC4 (16) - Dauphin Pedro (3) - Caïman (6)	
MOYENS AMPHIBIES	23	HÉLICOPTÈRES DE SERVICE PUBLIC	9
CDIC, CTM, EDA		EC225 (2) - Dauphin SP (7)	
POLICE ET SURVEILLANCE	30	AVIATION DE SOUTIEN MARITIME	58
Patrouilleurs et vedettes de gendarmerie ⁴		Alouette III (25) - Falcon 10 (6) - Xingu (11) - Rallye (9) - Cap 10 (7)	
INFORMATION NAUTIQUE	5	1 - 2 frégates de défense aérienne Horizon, 2 frégates antiaériennes, 7 frégates anti-sous-marines, 5 frégates Lafayette.	
Bâtiments océanographiques et hydrographiques		2 - 9 avisos, 5 P400, 5 patrouilleurs de service public.	
DÉMINAGE SURVEILLANCE DES CHENAUX	7	3 - 3 bâtiments de commandement et de ravitaillement et 1 pétrolier ravitailleur.	
Bâtiments bases pour plongeurs-démineurs, bâtiments remorqueurs de sonar		4 - 5 patrouilleurs (gendarmerie), 25 vedettes côtières (gendarmerie).	
BÂTIMENTS AUXILIAIRES	13	5 - 4 remorqueurs d'intervention pour l'assistance et le sauvetage,	
Bâtiments d'assistance, de sauvetage, de soutien, antipollution et remorqueurs de haute mer ⁵		2 remorqueurs de haute mer, 3 bâtiments de soutien région, 4 bâtiments de soutien d'assistance et de dépollution.	
FORMATION ET ENTRAÎNEMENT	15	6 - 8 bâtiments écoles, 2 bâtiments d'instruction navale, 4 voiliers, 1 frégate anti-sous-marine.	
Bâtiments écoles et voiliers ⁶			

5.3 Armée de l'air (au 01/09/2011)

ÉQUIPEMENTS	NOMBRE	ÉQUIPEMENTS	NOMBRE
AVIONS DE COMBAT	234	AVIONS DE LIAISON	27
Rafale (Polyvalents)	59	A330, Falcon 7X, Falcon 900 et Falcon 50 (Avions à usage gouvernemental)	7
M 2000 N (Nucléaire et assaut conventionnel)	26	TBM 700 et DHC6 (Avions de liaison)	20
M 2000 D et M F1 CT (Assaut conventionnel)	67	AVIONS DE FORMATION ET D'ENTRAÎNEMENT	88
M 2000-5 et M 2000 C (Défense aérienne)	56	Alphajet (Formation des pilotes de chasse)	65
M F1 CR (Reconnaissance tactique)	17	Xingu (Formation des pilotes de transport)	23
M 2000B et M F1 B (Transformation)	9	ÉQUIPES DE PRÉSENTATION	15
FLOTTE D'EXPÉRIMENTATIONS	16	Alphajet (Patrouille de France)	12
Rafale	5	Extra 300 (Avions de voltige)	3
M 2000	8	HÉLICOPTÈRES	80
Alphajet	3	Fennec (Défense aérienne - Mesures actives de sûreté aérienne)	41
AVIONS DE TRANSPORT	87	Caracal et Cougar (Recherche et sauvetage au combat)	9
A340 et A310 (Transport stratégique)	5	Super Puma et Puma (Transport)	30
C160 et C130 (Transport tactique)	62	DRONES	4
CN235 (Cargos légers)	20	Harfang	
AVIONS DE SUPPORT OPÉRATIONS	20	SYSTÈMES D'ARMES SOL-AIR	18
C135FR et KC 135R (Avions ravitailleurs)	14	Crotale NG	12
E-3F SDCA (Détection, commandement et contrôle aéroportés)	4	SAMP-T	6
C160G (Recueil de renseignement électromagnétique)	2		

6. COMPARAISONS ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET L'UNION EUROPÉENNE :



Données 2010 exprimées en parité de pouvoir d'achat de l'euro en France.

: POUR EN SAVOIR PLUS

Site internet du ministère de la défense et des anciens combattants

www.defense.gouv.fr

Sources :

- Loi de finances initiale 2011
- Annuaire statistique de la défense 2010/2011
- Bilan social 2010
- Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale 2008

Chef de projet : LCL Trohel
DICOD : M^{elle} Guyon - Capitaine Pucci
Contributeurs : SGA (DRH-MD,DAF), EMA, SIRPA (terre, marine, air)
Traducteur : M^{me} Lugez
Directrice artistique : M^{me} Saby-Maiorano
Secrétaire de rédaction : M^{me} Arnold
Responsable fabrication-diffusion : M. Couplier
Impression : BEDI SIPAP



⋮
⋮
⋮
⋮
: NOTES